



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2024

**N° 12/78**

**Objet : Subventions aux associations au titre de l'exercice budgétaire 2025**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire. Afin de garantir la publicité des débats, la séance a été retransmise en direct sur la page YouTube de la Ville

Conseillers municipaux en exercice : 33

Date de convocation : 11 décembre 2024

#### Présents

Pascal DOLL, Maire.

Joël DELCAMBRE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Mathieu DOMAN, Nektar BALIAN, Isabelle GOURDON, Tony FIDAN, Yveline MASSON, Jérôme BERTIN, Adjoints au Maire.

Romuald SERVA, Sophie LEBON, Adrien DA COSTA, Conseillers municipaux délégués.

Claudine OCCHIPINTI, Annie COHADIER, Sylvie GUINEMER, Alain DURAND, Isabelle CARON, Romain CARTIER, Nathalie BALIKDJIAN, Anthony VASCONCELOS, Rose-Marie ABOUSEFIAN, Christophe PIEGZA, Beyhan CANI, Stéphane POUVESLE, Khadija BLONDEL, Laurent COKGUL, Isabelle BOURSIER, Rita AYDIN, Conseillers municipaux.

#### Absents excusés avec pouvoir :

Christophe ALTOUNIAN	a donné pouvoir à	Adrien DA COSTA
Sarah MOINE	a donné pouvoir à	Sophie LEBON
Christophe MARTIN	a donné pouvoir à	Christophe PIEGZA

Absents : Saïd TOUFIQ, Arnaud BERNIERE.

Secrétaire de séance : Khadija BLONDEL

Où le rapport de Madame Yveline MASSON, Adjointe au Maire, déléguée aux finances et aux marchés publics,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget de la Ville pour l'exercice 2025,

Entendu la Commission des finances qui s'est réunie le 3 décembre 2024,

Après avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 26 voix pour (Mesdames MASSON et BALIKDJIAN et Messieurs DOMAN, COKGUL et POUVESLE n'ont pas pris part au vote),

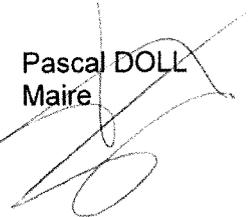
DÉCIDE d'attribuer pour 2025 une subvention aux associations conformément aux indications figurant dans le tableau récapitulatif annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2025.

Khadija BLONDEL  
Secrétaire de séance



Pascal DOLL  
Maire



Publié le : **20 DEC. 2024**  
Délibération rendue exécutoire le : **20 DEC. 2024**  
conformément aux dispositions des  
articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code  
général des collectivités territoriales

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionné ci-dessus. Le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens ».*

*Article R421-1 du Code de justice administrative « La juridiction ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Lorsque la requête tend au paiement d'une somme d'argent, elle n'est recevable qu'après l'intervention de la décision prise par l'administration sur une demande préalablement formée devant elle. Le délai prévu au premier alinéa n'est pas applicable à la contestation des mesures prises pour l'exécution d'un contrat. »*

### SUBVENTIONS ORDINAIRES 2025

DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2024	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2025
<b>Anciens Combattants</b>		
F.N.A.C.A.	600	600
Le Souvenir Français	300	400
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>900</b>	<b>1000</b>
<b>Caritatives / Sociales</b>		
Association de défense contre les nuisances aérienne (AVOCNAR)	250	250
ACAP - Association pour la création d'une alternative à la psychiatrie	500	500
Secours Populaire Français	400	400
Centre de Services aux Associations CSA 95	500	500
Croix Bleue des Arméniens de France	6 000	6 000
Jeunes Sapeurs Pompiers de Villiers le Bel	300	300
Maison Culturelle des Alévis de l'Anatolie	Pas de demande	2000
Secours Catholique	500	400
Union Départementale des Anciens Sapeurs Pompiers Val d'Oise	300	300
Union des Assyro-Chaldéens d'Arnouville (U.A.C.A.)	5 000	5 000
Association des Assyro-Chaldéens de France (AACF)		3 000
FRA Nor Seround	300	0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>14 050</b>	<b>18 650</b>

### SUBVENTIONS ORDINAIRES 2025

DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2024	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2025
<b>Culturelles / Loisirs</b>		
Amicale du Personnel Communal d'Arnouville	21 000	20 500
Club Rencontre -Artisanat et Loisirs	25 000	25 000
Club Sourire	6 000	6 000
Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville - subvention de fonctionnement	200 000	200 000
Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville - subvention de sécurisation des locaux	23 000	23 000
Du Piano retrouvé aux musicales d'Arnouville	1 500	1 500
Les Compagnons de la Gamme Argonvilloise	400	400
Percept Même	3 250	3 000
Théâtre de Quat'Sous	4 000	4 000
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>284 150</b>	<b>283 400</b>
<b>Scolaires</b>		
École maternelle Anna Fabre	6 286	5 639
École maternelle Charles Perrault	7 083	6 841
École maternelle Claude Demange	2 048	2 048
École maternelle Victor Hugo	3 547	3 492
École élémentaire Danielle Casanova	11 629	12 784
École élémentaire Jean Jaurès	12 175	12 967
École élémentaire Jean Monnet	5 749	14 623
École élémentaire Victor Hugo	13 306	3 918
École élémentaire Danielle Casanova cérémonies commémoratives	150	150
École élémentaire Jean Jaurès cérémonies commémoratives	150	150
École élémentaire Victor Hugo cérémonies commémoratives	150	150
École élémentaire Jean Monnet cérémonies commémoratives	150	150
Collège Jean Moulin (cérémonies commémoratives)	150	150
Collège Saint Didier (cérémonies commémoratives)	150	150
Ecole Hrant Dink	19 448	32 068,83
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>82 171</b>	<b>95 281</b>

## SUBVENTIONS ORDINAIRES 2025

DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2024	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2025
<i>Sportives</i>		
Arnouville Judo / Fitness	8 020	6 805
Arnouville Tennis Club	7 290	6 615
Ascendance	500	500
Association Amicale des Anciens du CSMA Football	400	400
Association Sportive Arnouville Football	24100	19320
Assoc Sportive Collège Jean Moulin	400	400
Assoc Sportive Lycée Virginia Henderson	300	300
Athlétic Karaté Arnouville	5 485	7 370
Cercle des Médailleurs Jeunesse & Sports du Val d'Oise de la Vieille Fce Sud	200	200
Club Athlétisme Groupé Arnouville/Gonesse/ Villiers (C.A.G. AR.GO.VI)	2 335	2 435
Club Cœur et Santé	900	500
Entente Cyclo-Marche Arnouilloise	3 535	2 770
Hand Ball Club Arnouville	3 850	3 360
Le Volant Arnouville/Gonesse	1 250	1 485
Yoseikan Budo Val de France	1 270	1 265
Union Sportive et Culturelle Arnouilloise	2 175	1 245
K'rolfit95	2 755	4 285
Association basket ball Arnouville	300	600
HIM Taekwendo Arnouville		3145
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>65 065</b>	<b>63 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>446 336</b>	<b>461 331</b>